

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION PPCMOI2024-0145

AVIS PUBLIC est donné de l'entrée en vigueur du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) suivant :

PPCMOI2024-0145 autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 238, chemin Larocque, lots 6 484 805, 6 484 806, 6 484 807 et 6 484 808 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois.

Adoption par le conseil - Résolution 2025-03-144 : 18 mars 2025
Entrée en vigueur par la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry, à la suite de la délivrance du certificat de conformité à son égard : 17 avril 2025

Le PPCMOI2024-0145 mentionné précédemment peut être consulté sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.valleyfield.qc.ca/ppcmoi>. Une copie des documents est aussi déposée au Service du greffe et des affaires juridiques au 4^e étage de l'hôtel de Ville au 61, rue Sainte-Cécile à Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 7 mai 2025.

Josée Bourdeau, notaire, OMA
Greffière adjointe